

Marseille le 4 mai 2020,

Communiqué Covid-19 Championnat des clubs

Le relevé de décisions du dernier comité directeur vous a informés de l'annulation des CDC et CRC pour 2020. Cette décision a été prise à l'unanimité du comité directeur sur proposition du comité de pilotage.

Cette décision difficile à prendre est un crève-cœur aussi bien pour la fédération que pour tous les passionnés du championnat des clubs. Elle fait suite aux retours de l'enquête transmise aux CD et CR et aux nombreuses interrogations en découlant.

ANNULATION DES CRC, CDC, CNC JP, VETERANS ET JEUNES

Les arguments :

1 - Sur les reports (CD et CR ayant des journées lors du 1^{er} semestre) :

Si la plus grande majorité des comités pouvaient « techniquement » reporter, en partie ou en totalité leurs championnats, les approches étaient différentes sur les priorités.

Fallait-il donner la priorité aux CDC et CRC ou aux concours officiels inscrits au calendrier ou inversement ?

Il n'était pas dans les prérogatives du comité directeur d'imposer l'une ou l'autre des solutions.

2 - Cohérence sur les territoires :

Au vu du point 1, il était impossible d'avoir une certitude de cohérence sur un territoire entraînant de grandes difficultés pour la gestion des montées et

descentes (des comités ont déjà annoncé l'annulation de leur CDC).

3 – Equipes inscrites et participation des joueurs :

Si la participation à un concours est une initiative individuelle qui peut se prendre le jour même, l'engagement de participer à un championnat par équipe se fait bien plus en amont. A ce jour, de nombreux clubs ont fait connaître leur incertitude sur l'engagement de leurs joueurs à participer aux CDC ou CRC. La résultante étant de prendre le risque d'être confronté à de nombreux forfaits avec pour effet de perturber grandement la gestion sportive.

4 - Conditions sanitaires :

Les conditions sanitaires sont encore incertaines et évolutives. Par exemple sur la distanciation physique à ce jour, il nous faudrait jouer sur 1 terrain sur 2, soit avoir le double d'espace que le nombre de jeux effectifs. Si cette mesure est toujours d'actualité en septembre, de nombreux organisateurs ne pourraient pas recevoir des « plateaux » de rencontres.

5 – Arbitres :

L'incertitude repose à ce jour sur le fait que les arbitres peuvent faire jouer leur droit de retrait s'ils estiment que les conditions sanitaires ne sont pas réunies pour un arbitrage en toute sécurité.

6 – CNC Jeu provençal, CNC jeunes et vétérans

Les vétérans étant une population à risque beaucoup de comités ont déjà annulé leur CDC et CRC. Il était également discriminatoire d'interdire la participation des vétérans aux CDC open ou féminin s'ils étaient maintenus.

Concernant la finale du CNC vétérans, l'organisation de certains CRC en escalade empêchait de tenir le calendrier. Il en est de même pour le CNC jeu provençal et les jeunes avec l'incertitude des parents de laisser leurs

enfants jouer et se déplacer.

Pour toutes ces raisons invoquées, il n'était pas possible d'organiser les CDC et CRC dans les conditions habituelles.

POSSIBILITE D'ORGANISER DES COMPETITIONS PAR EQUIPE :

Pour autant, si les conditions sanitaires s'améliorent avec toujours en tête la sécurité de nos licenciés, les comités régionaux et départementaux pourront organiser à compter de septembre des compétitions par équipes.

La seule règle à respecter : AUCUNE MONTEE NI DESCENTE EN 2020.

Cela permettra de préserver dans son intégralité la structure pyramidale des championnats des clubs.

Vos championnats sont donc reconduits à l'identique en 2021 et il vous est déconseillé de mettre en place des changements de structures (réduction ou augmentation de divisions, nombre d'équipes par division etc..) si vous l'aviez prévu.

Ce que vous pouvez faire à compter de septembre :

Quelques exemples mais les comités régionaux et départementaux seront les seuls décideurs :

- En CRC ou en CRC, s'il vous reste très peu de journées à jouer, terminer votre championnat pour uniquement décerner un titre de champion.
- Vous avez un groupe de 8 dans une division, vous ne souhaitez pas faire de championnat, vous l'organisez en élimination directe 1/4, 1/2 et finale.
- Tout autre formule permettant de faire participer vos clubs.
- Suivant la compétition mise en place, rien ne vous empêche d'attribuer des titres surtout si vous êtes déjà en possession des fanions ou récompenses 2020.

Avant de mettre en place une nouvelle organisation, il vous est fortement

conseillé de consulter vos clubs et leur participation ne pourra se faire que sur le **volontariat**. (Aucun droit d'inscription supplémentaire et bienveillance sur d'éventuels retraits ou forfaits).

LE CNC 2020 :

Même principe que pour les CRC et CDC, pas de descentes ni de montées en 2020.

Le CNC 2020 concernera uniquement les 3 divisions du CNC Open et les 2 divisions du CNC féminin.

La participation se fera sur la base du **volontariat** des clubs. La formule ne se fera pas sur la base actuelle (3 journées + 1 finale) mais se fera plus vraisemblablement sur 1 ou 2 journées + 1 finale.

La formule est en cours d'élaboration pour être présentée aux clubs et pourra être revue suivant le nombre de participants.

Sous toutes réserves, les finales seront réparties entre Saint Pierre les Elbeuf (déjà prévu initialement) et Saint Yrieix (à la place des finales CNC jeunes, vétérans et JP)

Pour le président de la FFPJP

Le responsable du comité de pilotage

Laurent VAISSIERE